d'œuvre, plein de bonne plaisanterie gauloise), à la peine capitale,

était ou bien brûlé, ou fusillé, ou noyé. Aujourd'hui, Gargantua a
 disparu.

C'est là tout ce que nous connaissons à prèsent sur Gargantua au Pays wallon.

O. C.

I.

" L'histwêre di Gam'gam'touwau »

C'est-on éfant qui r'neut au monde, Ossitôt arivé, i d'mande : « Qu'est-ce qui dj' va mougni? »

On li fait one pitite sope au lassia. L'éfant veut ça ét i d'mande : « Po qui est-ce, ci l'étchéte la l' »

On li dit qu' c'est por li.

« Por mi! dist-i: i m'é faut bin dis côps ostant. »

La dessus on va que l' tchôdron al caboléye qui l'neut bin chîs sayas êt on s' mêt a fê l' sope po l'éfant.

On li siét tote bolante, ét i l'avale su on clin d'ouy.

« Qu'est-ce qui dj va fe, mi, asteure? » dist-i Gam'gam'touwau.

Les parints s' riscaitint tot sbarès.

- « Dji vou travayî, dist-i co; donozme di l'ovradje, abiy!
- Ah bin! nos avans les prés Monseû a fautchi.
 - D'i va, dist-i. >

Et vo-l-la évôye avou l' faus su li spale,

Au d'bout d' deus heures i r'vint.
« Qu'est-ce qu'i faut qui dj' fêye
co, asteure?

- Eh bin! vos iroz staurė totes les bates! >

Vola qu'i paute, wé. I s'assit su one bate, i pête on côp et totes les bates au minme momint ont sti stauréyes.

C'est un enfant qui venait au monde. Aussitôt arrivé, il demande : « Qu'est-ce que je vais manger? »

On lui fait une petite soupe au lait. L'enfant voit cela et il demande : « Pour qui est-ce cette bouchée-là? » On lui dit que c'est pour lui.

« Pour moi! dit-il; il m'en faut bien dix fois autant. »

Là-dessus on va quérir le chaudron à la pâtée qui tenait bien six seaux et on se met à faire la soupe pour l'enfant.

On la lui sert toute bouillante et il l'avale sur un clin d'œil.

« Qu'est-ce que je vais faire, moi, maintenant? » dit Gargantua.

Les parents se regardent tout saisis.

- « Je veux travailler, dit-il encore ; donnez-moi de l'ouvrage, bien vite.
- Ah mais! nous avons les prés Monseur à faucher.
 - J'y vais, dit-il. »

Et le voilà parti avec la faux sur l'épaule.

Au bout de deux heures il revient.

- « Qu'est-ce qu'il faut que je fasse encore, maintenant?
- Eh bien! vous irez éparpiller tous les andains. »

Voilà qu'il part, voyez-vous. Il s'assied sur un andain, il pête un coup et toutes les lignes au même moment ont été éparpillées. Enfin, les parints n'é vir nint nin!

- « Qu'est ce qu'i faut qui dj fêye? dist i co.
- Nos avans des tchinnes qui sont côpés d'dins l' Comogne ét i faureut les alé r'que. »

Gam'gam'tourcau va at le si tch'fau avou l' tchérète et vo-l-la évôye pal rouveale aus broûs.

Mains atot riv'nant, vola qu' li tch'fau n' saveut pus haye.

Qu'est ce qu'i fait?

I print si tch'fau dins ses brès et l' va picarte bin lon gute des brois.

Adon i mousse dizos s' tchérête ét l' picate dissus s' dos.

Voida tot f minme rale.

Les dyins fyint des éclamûres, don! ét les parints, zels, ont cominci a-z-awé peû.

I s'dimandint qu'est-ce qu'il avint la por on éfant et qu'est-ce qui 'nn advéreut pus taurd.

I tûznut qui ci qu't-gn-a d' mias a fê, c'est dol fê pêri.

Et quand i d'mande po l' quatrinme côp di l'ovradje, i ti diy'nut :

« Nos alans fe on pus' padri l' maujone : vos iroz l'afonci. »

One diméye heure après, il esteut dèdja bin bas.

Mains on aveut mêtu one saqui po fê r'tchêr les cayaus êt les pires, come des pires di motin, qu'i r'tapeut su l' bicard do pus!!

I criye après s' mère :

- « Hé! man, fioz one miète ènn alé totes ces pouyes la : èles mi vègnnut fè tchêr des barbaujes su m' tiesse.
- -Mâria! Mâria! dist-èle li pauve feume, s'i nome des barbaujes des s'faitès pires, nos n' saurans jamais è v'nu a d'bout, »

Mains one pire, bramint pus grosse qui l's ôtes, li a fait on si Enfin, les parents n'en revenaient pas!

- « Qu'est-ce qu'il faut que je fasse ? dit-il encore.
- Nous avons des chênes qui sont coupés dans la Comogne, et il faudrait les aller rechercher. »

Gargantua va atteler son cheval avec la charrette et le voilà parti par la Ruelle-aux-Boues.

Mais en revenant, voilà que le cheval ne pouvait plus avancer.

Qu'est-ce qu'il fait?

Il prend le cheval dans ses bras et va le porter bien loin au dela des fanges.

Alors il s'introduit sous la charrette et la porte sur son dos.

Le voilà tout de même revenu.

Les gens faisaient des exclamations, n'est-ce pas! et les parents, eux, ont commencé à avoir peur.

Ils se demandaient ce qu'était cet enfant, et ce qu'il en adviendrait plus tard.

Ils songent que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le faire périr.

Et quand il demande pour la quatrième fois du travail, ils lui disent :

« Nous allons faire un puits derrière la maison : vous irez le creuser.»

Une demi-heure après, il était déjà bien bas.

Mais on avait posté quelqu'un pour faire retomber les pierres, grosses comme des meules de moulin, qu'il rejetait sur le bord du puits.

Il appelle sa mère.

- « Hé! maman, faites partir toutes ces poules : elles viennent me faire tomber des fêtus sur la tête!
- Sainte Vierge! dit la pauvre femme, s'il appelle fétus de pareilles pierres, nous ne saurons jamais en venir à bout! »

Mais une pierre, beaucoup plus grosse que les autres, lui a fait un

263

tource rived micart.

Et tant-i-a qui l'teribe Gam'gam'tourcau n'a nin vike longtimps.

grand crin au timpli, qu'il a sti trou à la tempe, et il est tombé raide mort.

> Ce qui fait que le terrible Gargantua n'a pas vécu longtemps.

Conté par M" 1.... de Lustin, qui tient le conte de son grand-oncle. A Lustin, trive drute de la Meuse, a 10 kilomètres sud de Namur) on parle un patois qui se rapproche beaucoup de celui de Dinant.

ALPH. MARECHAL.

II.

Le conte de « Gargantuô »

à Farciennes sur Sambre.

Avoir un ventre de Gargantua, un estomac de Gargantua, manger comme Gargantua : voilà des dictons vulgaires, répétés par le peuple entier du Pays de Charleroi, connu de beaucoup de contrées voisines.

Mais voici mieux sur ce personnage légendaire : c'est une histoire locale qui a encore aujourd'hui cours parmi la population de Farciennes et des villages rapprochés.

Un jour, il y a de cela beaucoup d'années, car je suis vieux et j'étais alors fort jeune et avide des récits de grand-père, j'importunais mon vieux voisin en réclamant un conte de lui.

· Je vais t'en dire un beau, me dit-il, un ancien haut fait du Grand Gargantuó, que j'avais oublié, et qui m'est revenu tout à l'heure en dormant. >

C'était la première fois que j'entendais la vieille légende de Gargantua à Farciennes : depuis lors, on me l'a maintes fois racontée, et j'ai vu qu'elle y était populaire.

Voici ce que me dit le vieillard :

Il y a bien longtemps, bien longtemps, Gargantuó, dans une de ses longues pérégrinations, vint voir le pays de Charleroi, et passa par Farciennes.

Là, il se reposa assis sur une montagne voisine. Sentant une grande soif, il se prépara à la satisfaire.

Le grand voyageur, engagé par la pureté de l'eau serpentant entre de vertes prairies, mit un genou sur la colline du Perrier, l'autre sur celle de Louat, après avoir eu soin d'y amasser deux tas d'herbes pour garder chaque jambe de sa culotte neuve.

Puis il placa ses deux mains sur les deux bords de la Sambre, et

baissant la tête au niveau de l'eau, il se mit à boire à même le courant.

Ce fut court et bon.

Les flots attires par la puissante haleine de Gargantuó, se précipitérent dans son gosier comme dans un gouffre, avec tous les poissons qui y nageaient. Les eaux remontèrent même le courant, et la rivière fut réduite subitement d'un tiers.

Le geant ne reprit qu'une fois haleine, et s'arrêta au milieu de sa soif, de crainte de mettre la Sambre à sec, au grand dommage des paysans voisins. Il n'était pas méchant, Gargantuô, et les enfants mêmes ne le fuyaient pas toujours; il se plaisait à causer parfois avec eux.

Quand il releva la tête, il vit devant lui, sur le bord de l'eau, un gamin qui le regardait.

- « Que me veux-tu ? dit le géant.
- N'avez-vous rien senti passer avec l'eau dans votre gosier ?
- L'eau n'est-elle pas bien pure ?
- Oui, mais elle porte des bateaux, et vous en avez avalé un avec tous ses agrès, qui descendait le cours derrière vous.
- Ah! c'est donc cela que j'ai senti passer une barbauche... » Une barbauche, dans le wallon local, c'est une légère « barbe » ou tout autre fragment aussi mince, pouvant se trouver dans l'eau.

Résumé de : François Gillot, La légende du Grand Gargantua à Farciennes, dans « Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique » de Charleroi, t, XIII (1884), p. 254 à 256.





Dessin de Nestor OCTER.

LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Nos amies les Bêtes

Petite histoire naturelle(1)

Le chat

D'abord des yeux : fendus à la chinoise, ils sont de la couleur changeante de l'opale ou de l'émeraude, avec, comme pupille, un grain d'avoine noire. Sous ces paupières mi-closes luisent les pensées indéfinissables d'un jeune sphynx. De sa langue rose mais rapeuse, il lisse sa robe grise nuancée de roux très fin. Il est noble, fier et gracieux, soit qu'il dorme près de l'âtre, roulé en manchon, ou qu'il glisse, comme liquéfié, vers la souris grignotante. Il mange comme une personne polie, savourant le lait tiède ou le morceau de foie qui rougit sa babine. Cajoleur et cajolé, il passe de longues heures sur le large giron de sa vieille maîtresse sourde et myope qui brode d'héraldiques initiales sur la batiste bruissante.

Mais les soirs se sont attiédis. Les bourgeons crépitent sous l'haleine du printemps et des miaulements langoureux l'invitent à l'amour. Pendant de longs jours et de longues nuits il disparait. On le pleure, on le croit perdu, mangé peut-être : il était si potelé! Un matin il rentre, maigre et chancelant, souillé de sang et de boue, le poil ébouriffé, l'œil terne, la gueule puante. Il avise le fauteuil familier et s'y étend avec un gros soupir.

Cependant la vieille dame, le mouchoir sur les yeux, pleurant toujours l'ingrat adoré, s'assied lourdement.

Un miaulement plaintif, et Minet a vécu, étouffé sous le puissant fessier de sa maîtresse éplorée.

Le cochon

Rose et gras, il se vautre dans le purin, le groin gourmand, l'oil farceur, la queue spirituelle. Il se gratte, se tourne, se retourne, et de joie fait des bonds plus ou moins gracieux à travers la basse-cour qu'il scandalise par ses cris pointus et son gros bonheur. Ce n'est certes pas en suçant de la glace qu'il a acquis cette luisante santé! Son auge est toujours pleine de bonnes pommes de terre au son, baignant dans le bon petit lait qu'il ingurgite en affirmant sa volupté par de sonores clapements de babines. Il ne sait guère que les soins dont on l'entoure sont intéressés, il s'en bat les fesses de sa queue en tire-bouchon; son ventre ne fait pas un pli, quoi de mieux? Pas de souci; quant à l'amour, il s'en fiche comme d'un réveil à musique. Il fait tout tranquillement son métier de cochon; il boit, il mange et fait du lard. Mais un jour arrive l'homme au tablier blanc avec sa collection de couteaux frais émoulus.

Le pauvre porc est culbuté en un rien de temps sur un coin du fumier, près de la mare parfumée où il aimait tant à se vauirer au soleil. Il pousse d'effroi des cris que ne couvriraient pas mille trompettes sonnant la charge; son œil s'arrondit, ses sabots égratignent le sol et sa queue soudain se « détirebouchonne ». Une douleur aiguë a pénétré son être avec le froid atroce de la lame d'acier, et sa vie, sa bonne vie s'en va à gros bouillon avec son sang précieusement recueilli.

Le soir, on lui rend les derniers devoirs en le découpant en bandes et en petits morceaux : sa mère elle-mème, hélas, ne le reconnaîtrait pas. Les fermiers voisins viennent admirer la largeur de son lard et le poids de ses jambons et répétent à l'envi : qué bî pouchî (¹)! Car il en est des cochons comme de bien des gens, on ne les admire qu'après leur mort.

Le veau

A peine est-il au monde qu'il pleure. A peine a-t-il pleuré qu'il est vendu. L'homme vient le chercher dans sa carriole. Petit veau va en voyage. On le hisse par la queue et les pattes dans la voiture. C'est à sa mère de pleurer, ce qui ne trouble en rien la joie du fermier et de ses enfants qui comptent les pièces de cent sous.

Petit veau chancelant dans la charrette regarde de ses grands yeux les plaines, les bois où chantent les oiseaux, les prés où paissent ses tantes sous le grand ciel bleu où roulent de grands nuages d'or. Son âme de veau s'émerveille de ces splendeurs, et le souvenir de l'étable maternelle a quitté son cerveau ébahi.

(1) Quel beau cochon!

⁽¹⁾ Croquis extraits d'un ouvrage en préparation.

266

Lui aussi, quand il sera grand, se couchera dans les hautes herbes parfumées au bord de la rivière qu'ombragent les saules; lui aussi meuglera, au soir qui tombe et à l'aurore qui point, sa joie de vivre. Il tirera la charrue tranchant la terre brune et fumante, comme ses oncles qu'il a vus tout à l'heure graves et forts; ou il se battra dans l'enclos le long des clôtures où il poussera son rival sous l'œil attendri d'une blanche génisse.

Mais la carriole s'arrête. Petit veau est brutalement descendu à terre et poussé par un chien qui le mord aux jarrets sous une grande porte rouge. Ne connaissant pourtant rien ni de la vic, ni de la mort, petit veau se débat et meugle de terreur : ses naseaux ont perçu la fade odeur du sang.

La chèvre

Les deux pieds de devant délicatement posés sur la haie, elle cueille d'une lèvre avide les jets carminés de l'épine printanière. La vieille qui la garde, presqu'aussi barbue que la bête, tricotte des bas jaunes et les aiguilles font dans ses doigts noueux et rèches un triangle mobile où le soleil accroche des lueurs d'acier. La chèvre est fine, jolie; son œil pétille d'espiéglerie; la vieille ressemble à une dinde plumée dont elle a le gloussement fébrile et la gorge gélatincuse. La bête insatiable s'engage sur les talus abrupts trainant derrière elle sa corde qui glisse dans les herbes et les fleurs comme une longue couleuvre grise. La voilà au sommet; elle regarde gaminement la vieille qui l'appelle en geignant : « Viens bibique, viens ma grande! Ah! sale bête, veux-tu bien descendre? Attends que je monte! » Et la vieille se met à escalader le talus où elle s'accroche des mains et des pieds montrant, lamentable spectacle, ses mollets secs comme un bâton à haricots. « Attends un peu! » Elle perd une savate et boitant, sacrant, elle poursuit son pénible assaut. Les voilà toutes deux en haut, l'une pourchassant l'autre, scêne d'ombres contre l'écran clair du ciel doré. La vieille se désarticule l'échine pour saisir la corde qui fuit devant ses doigts ; elle se courbe, fait quatre pas, la chèvre en fait cinq, trainant toujours l'insaisissable lien. La vieille trépigne, la chèvre rit en bélant le plus gentiment du monde. Se baissant une dernière fois, la vieille dinde a enfin saisi la corde qu'elle s'enroule cette fois autour du poignet, mais d'un bond la chèvre est en bas du talus où la vieille la rejoint du même coup en une dégringolade éperdue, jambes par dessus tête, qui la fait ressembler à la femme du diable que Polichinelle, dans les théâtres de marionnettes, jette, avec un rire sonore, dans la foule des enfants rieurs et cruels.

NESTOR OUTER.



Décentralisation

« Les Musées de province et l'Etat »

Sous ce titre, dans le Bulletin des musées royaux, de Bruxelles (n° de mai) M. E. v. O. publie son opinion officielle sur « la concurrence véritable qui s'élève parfois entre les Musées de l'Etat et les Musées locaux, provinciaux et communaux, au sujet des pièces qu'ils revendiquent de part et d'autre pour leurs collections. » On se souvient que cette question, dont l'intérêt fut signalé plusieurs fois ici-même, a été posée au Congrés wallon de 1905 et qu'elle y fut résolue dans un sens favorable à la décentralisation (¹).

M. v. O. ne fait qu'une allusion dédaigneuse à ce Rapport (*). Toutefois, il a beau considérer comme « un danger très éphémère » l'exposé, dans un congrès, d'une thèse contraire à celle qu'il va défendre : il doit immédiatement reconnaître que « le vrai danger, c'est l'attitude d'un groupe assez nombreux, représentant non seulement certains musées proprement dits, mais encore les sociétés d'art et d'archéologie qui alimentent ces derniers et décident presque toujours de leur orientation. » Or, le Rapport déposé au Congrès wallon exprimait précisément l'opinion d' « un groupe assez

Voyez le Rapport, rédigé après enquête par M. Oscar Colson, ci-dessus,
 XIII (1905), p. 408 à 419 et plus spécialement p. 415 et suivantes.

⁽²⁾ Voici cette allusion: « Nous avons vu parfois, dans des Congrès aux campagnes faciles, des orateurs du moment décrocher certains vœux de localisation à outrance, et arriver à mettre ainsi, sous le couvert apparent du sentiment public, des aspirations qui ne représentent, au fond, que des manières de voir toutes personnelles. »

nombreux • (¹) du genre dont parle M. v. O. Il en résulte que, si l'auteur, par une coquetterie de jolie femme, n'entend citer ni le Rapport (²), ni le rapporteur, ni le Congrès, ni même Wattonia, son article est tout de même une réponse au nôtre, d'autant plus importante, celle-ci, qu'elle nous apporte l'opinion d'un centralisateur autorisé et résolu.

A son avis, il y a • un malentendu menaçant d'une manière permanente une entente qui ne devrait jamais être troublée ». Cette entente, unissant dans un concert touchant les Musées de l'Etat et les institutions régionales, que celui-ci se plait à dépouiller, fait songer à l'entente, si émouvante aussi, du chien qui lêche la main et du maître qui retire l'os. Mais passons.

Le Congrès wallon posait en principe que les Musées régionaux ont un droit naturel à la propriété de toutes les trouvailles archéologiques opérées sur leur territoire respectif. Il a émis le vœu que l'administration centrale évite d'entrer en concurrence pour l'achat de ces objets, et qu'au contraire les pouvoirs publics accordent aux sociétés ou administrations intéressées, leur appui et tous subsides nécessaires pour aider aux achats. Que les objets achetés par l'Etat dans le pays ou à l'étranger, provenant d'une région déterminée, soient déposés par lui dans le musée de la région.

En d'autres termes, le Congrès demandait que l'Etat agit visà-vis des Musées provinciaux, comme il fait vis-à-vis des dépôts provinciaux d'archives, et de ceux qu'ont créés à côté les administrations locales.

M. v. O. ne relève pas cette comparaison. Il trouve en termes propres que la conception des décentralisateurs n'est ni rationnelle, ni juste. Et il établit quelques distinctions qui se veulent très adroites mais qui l'éloignent vraiment du fond de la question.

Les objets de fouille dont on veut le retour aux musées régionaux sont, dit-il, presque toujours des documents se rapportant au haut moyen-âge, à la période franque, à l'époque belgo-romaine, ou même aux âges préhistoriques. Or, à ces moments-là, on ne songeait pas encore, cela va sans dire, aux provinces dont on se réclame. Ces objets sont donc à leur place seulement dans un musée central, le musée de l'Etat.

On peut se demander immédiatement si l'Etat belge est bien

qualific pour centraliser, par exemple, ce qui se rapporte à la Gaule. Celle-ci était tout de même un peu plus grande que la Belgique actuelle. Nous l'avons dit, il serait très logique, dans le sens on parle M. v. O., et il serait parfaitement rationnel, par ces temps d'internationalisme, de poursuivre la suppression des musées nationaux, en faveur de la création d'un grand musée indo-curopéen, en attendant l'interplanetaire qui est dans les vœux encore inexprimés de la plus prochaine politique mondiale.

A la vérité, M. v. O. ne va pas si loin. Il reste belge, ce qui, il le sent bien lui-même, est déjà très hardi.

On répondra, dit-il, qu'il faut bien centraliser en des endroits déterminés les vestiges du passé épars dans le pays, et qu'à cette fin, le chef-lieu reste, en définitive, le point le plus indiqué pour les objets découverts dans la province correspondante. Mais pourquoi s'arrêter? continue l'auteur. Centralisons dans les chefs-lieux d'arrondissement, par exemple, chaque fois du moins qu'il s'y rencontrerait un noyau d'hommes suffisamment éclairés pour se soucier de pareilles choses.

Ici, M. v. O. croit toucher à l'absurde. Mais il signale lui-même de petits chefs-lieux, tels que Charleroi, Soignies, Nivelles, etc., qui ont de jolis petits musées, — de petits musées modestes qui ne demandent qu'à s'agrandir. Qu'y aurait-il de malheureux à les voir décupler d'importance? Est-ce que, par hasard, la province n'aurait pas droit aux mêmes lumières que le « cœur-et-cerveau »?

Parfaitement. Mais ces lumières, il est de toute nécessité qu'elles nous viennent de Bruxelles. Parce que, si l'on en arrive à une telle décentralisation, « c'est alors, dit l'auteur, l'éparpillement, l'émiettement de nos archives archéologiques nationales, avec toutes les conséquences qui s'attachent à ces mots. C'est la perte de toute vue d'ensemble de notre passé le plus lointain. Si chaque chef-lieu seulement attirait dans son orbite la totalité des objets de fouilles trouvés dans la province, que resterait-il, je le demande, pour les musées de l'Etat ? Il ne resterait rien du tout. »

Rien du tout, c'est beaucoup dire, comme écrivait un célèbre dialecticien! Il resterait à l'Etat le soin de procurer aux Musées nationaux — comme il le fait déjà sur une très large échelle pour des documents étrangers — des reproductions, des moulages, des copies. Mais il lui resterait encore autre chose : je ne fais aucune difficulté à reconnaître qu'il y a des objets qui trouveraient malaisément place dans certains musées de province. L'iguanodon, par exemple.

Les centralisateurs, dans leur horreur pour l'éparpillement et leur amour de la synthèse, confondent autour avec alentour. Ils

⁽¹⁾ Ce groupe, assez important en effet, mais dont la liste des sociétés adhérentes au Congres donnerait une idée à la fois inexacte et incomplète, s'est renforcée par après d'adhésions très précieuses dont nous sommes particulièrement heureux.

⁽²⁾ Qui lui fut envoyé personnellement par son auteur lui-même.

271

confondent les synthèses nécessaires avec l'amoncellement indéfini, dans un musée central, des richesses soustraites à tous les points du territoire.

C'est contre ceci que nors protestons, et non pas contre les synthèses. Nous sommes même d'avis que les synthèses ne sont pas seulement nécessaires dans les capitales. Nous croyons qu'elles le sont ailleurs encore et, d'une manière générale, qu'elles sont désirables partout où il y a un public capable de s'y intéresser.

Qu'on se place à n'importe quel point de vue où peut se trouver le public, pour les savants, pour les étudiants, pour les artistes, pour n'importe quelle espèce de curieux, un musée est une source d'enseignement, c'est une école.

Et bien, de telles écoles sont aussi nécessaires en province que dans la capitale. Les empêcher, par système, de se développer et même de vivre, ainsi que fait l'Etat, c'est agir en mauvais administrateur : c'est appauvrir le pays au profit d'un seul centre.

Ce que l'Etat devrait faire, dans l'intérêt de l'enseignement général, c'est de ne pas dédaigner et appauvrir les musées provinciaux, mais au contraire de leur aider à se créer des collections nombreuses, par l'achat de ces moulages et copies authentiques que ses Musées royaux font à la perfection.

Mieux vaudrait, certes, les collections d'originaux. Mais, à moins de piller les collections étrangères et celles des particuliers, elles sont à jamais impossibles.

On peut considérer comme un idéal la création d'un musée Rembrandt, où serait réuni l'œuvre entier de ce maître. Mais personne ne se fait d'illusion. Chacun cherche à orner ses cartons de bonnes reproductions. Les Musées eux-mêmes ne seront-ils pas obligés, à tout jamais, pour offrir des collections complètes, de dépendre de celles d'autrui?

Nous demandons qu'à cet égard, ils sachent se résoudre vis-à-vis des musées pauvres, des musées de province, à la même dépendance où ils sont forcés de rester vis-à-vis de leurs semblables riches.

Que chacun conserve ses richesses; que l'on fasse des reproductions de toutes les pièces do:.t l'intérêt dépasse le lieu où elles sont déposées; qu'on répartisse ces reproductions entre les autres musées analogues du pays. Ce sera la multiplication de ces « synthèses » auxquelles on tient — et ce sera la fin des spoliations.

Sous ce régime, si l'élite, avide d'originaux, après avoir passé par Bruxelles, doit, un peu plus souvent qu'à présent, passer par la province, l'excursion lui coûtera tout de même moins cher qu'un de ces voyages à l'étranger qu'elle sait bien s'imposer à l'occasion.

Les curieux imiteront, sans grand encombre, les fouilleurs d'archives qui vont de ville en ville, comme les amateurs de beautés naturelles de village en village.

Mais du moins la province ne sera ni dépourvue, ni dépouillée : elle conservera, en même temps que sa propriété naturelle, un élément de vitalité intellectuelle et morale aussi profitable chez elle au pays tout entier, que dans la capitale.

Ce que nous demandons est donc très simple, et ce n'est dirigé contre personne ni contre aucune institution.

Nous demandons qu'on nous laisse nos petites richesses provinciales, et qu'on nous aide à les compléter au lieu de nous les prendre.

Il reste les droits de l'Etat, et c'est ce qu'on nous oppose. Nous avons montré comment ils s'exercent, et l'on ne répond rien à nos révélations.

Les agents de l'administration viennent sur place, à coups de billets bleus, faire une concurrence désastreuse aux musées provinciaux. Ou bien ils se tiennent à l'affût, et s'ils apprennent qu'il pourrait y avoir quelque chose quelque part, ils arrivent, ils s'installent, ils fouillent sans nul souci de la Société locale et de son musée.

C'est cela, le droit de l'Etat.

Dés lors, réclamation naïve, en effet, que la nôtre, et trop simple et trop juste, sans la moindre chance d'être accueillie.

Il n'y a plus de place pour le bon sens, quand c'est au droit du plus fort qu'on se bute. Nous ne l'avons pas fait dire et n'attendons pas qu'on le déclare.

Mais c'est la vérité tout de même.

O. COLSON.



273

PHILOLOGIE WALLONNE

Bulletin du Dictionnaire général de la Langue scallanne, publié par la « So ciété liégeoise de Littérature wal lonne » N° 12, janvier 1906, Liége, Vaillant Carmanne.

Wilmotte, M. Un double projet de Dictionnaire des patois romands et wallons. Extrait des « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », n° 11, novembre 1905, Brux., Hayez.

GROJEAN, Oscar. Le Dectionnaire général de la Langue wellonne. Extrait de « La Belgique artistique et littéraire », t. II, mars 1906. Brux., Larcier.

Le premier ouvrage mentionné ci-dessus est une publication nouvelle entreprise par notre vaillante et populaire « Société de Littérature wallonne ». C'est le début excellent d'une œuvre de propagande et d'enquête scientifique. On peut voir de mieux en mieux, grâce à lui, combien il en coûte de peine et d'ingéniosité, en même temps que de science, pour réunir en un corps les richesses insoupçonnées de nos patois. On peut y constater sur quelles larges assises les auteurs du Dictionnaire wallon font reposer leur œuvre.

Composer le dictionnaire d'une langue littéraire, artificiellement amenée à l'unité, comme la langue française ou le néerlandais, c'est chose relativement facile. Il suffit de puiser dans les monuments écrits, dans les dictionnaires antérieurs. Un grammairien patient peut s'en acquitter sans sortir de sa bibliothèque. Autre chose est de recueillir l'infinie variété des patois. En ce cas, peu de dialectes sont arrivés à la période littéraire ou possèdent un passé fixé par l'écriture ; il y a peu d'œuvres imprimées, ou bien, comme c'est le cas pour le wallon, quelques-unes seulement sont reproduites de façon à bien représenter les sons et les phénomènes grammaticaux : de sorte qu'un étranger limité aux sources écrites ne saurait s'en faire une idée exacte. Il faut donc que les philologues du Dictionnaire wallon parcourent le pays en tous sens pour y cueillir les sons sur les lèvres qui les prononcent. Celui qui est au courant sait qu'ils ne manquent pas, depuis douze ou quinze ans, à ce premier devoir. Mais il y a autre chose que les sons, autre chose que la constitution d'un Atlas phonétique, que les auteurs comptent au nombre de leurs travaux préparatoires : il y a l'infinie richessse du vocabulaire. Faute de pouvoir entendre, partout, tous les mots, il est nécessaire d'organiser, d'alimenter, de tenir en haleine une armée de correspondants qui supplée aux lacunes de l'information sur place.

C'est cette organisation que le Bulletin du Dictionnaire nous révèle. Il nous fait entrer profondément dans les procédés de travail des auteurs et il nous donne une absolue confiance que leurs efforts réussiront.

Voici d'abord des instructions minutieuses données avec esprit et bonhomie. M. Feller y évite d'envelopper sa pensée dans un langage cathédral. Tout est dit de façon à inspirer aux modestes collaborateurs acquis à l'œuvre, et à ceux qui lui viendront certainement, la conflance en eux et l'initiative. M. Wilmotte, dans l'article signalé ci-dessus, — article académique consacré à l'œuvre des philologues de la Societe wallonne, — énonce l'opinion que ces Messieurs « n'exigent pas des aptitudes suffisantes de leurs collaborateurs. » Cette opinion serait sage s'il s'agissait d'une immense étendue de pays comme la France, ou si les auteurs étaient des philologues étrangers forcés de croire leurs correspondants sur parole et de tabler aveuglément sur leurs graphies imparfaites; mais si l'on songe que les trois auteurs sont des spécialistes en philologie wallonne, et qu'ils ont fait autre chose que de la philologie en chambre sur textes imprimés, on en conclura bien différemment, et les Instructions données par M. Feller apparaîtront sages, insinuantes autant qu'il convient et de nature à ne décourager aucune bonne volonté! Elles procédent d'une connaissance profonde du caractère et des habitudes des provinces wallonnes.

Viennent ensuite des modèles de travaux, les uns en wallon, les autres en français, condensant en deux ou trois pages toute la matière d'un vocabulaire technologique. Certes, nous souhaitons aux trois auteurs beaucoup de correspondants comme MM. Joseph Hens et Arille Carlier.

Voici des questionnaires relatifs à divers objets : les vents, l'abeille et la ruche, le fauchage et la faux, les salutations, souhaits et imprécations, le jeu de quilles, le rouet. lei encore, on peut dire que les auteurs procèdent de façon judicieuse en commençant par des questionnaires sur des objets concrets. Ils méritent assurément les éloges que M. Wilmotte a trop réservés aux auteurs de l'œuvre suisse, M. Gauchat et ses collaborateurs [1].

Voici surtout un premier Vocabulaire-questionnaire, pour les mots commençant par aa, ab. Telle qu'elle est — et les résultats înespérès de l'enquête montrent, paraît-il, qu'elle est très încomplète, — cette liste est de nature à donner, à qui ne les soupçonne point, une idée des richesses du langage wallon. La somme des dictionnaires existants n'approche point de cette étonnante variété de formes et de mots.

Enfin. voici la liste des correspondants qui s'intéressent à l'œuvre et et qui lui ont promis leur concours. Cette liste, arrêtée à la date de décembre 1905, est déjà respectable. Elle s'ouvre par le nom de l'abbé Balau, le savant auteur des Sources de l'Histoire du pays de Liège, et elle contient des noms célèbres à divers titres. Cette liste se modifiera sans doute, car il ne s'agit pas ici de patrons aux sympathies purement platoniques : il s'y agit de travailleurs récoltant sur place, envoyant aux auteurs leurs matériaux avec permission d'y puiser à pleines mains et d'en disposer librement, — et ce n'est pas un vain titre que celui d'auteur-correspondant du Dictionnaire veallon!

Ce premier fascicule d'un bulletin d'enquête scientifique complète heureusement le *Projet de Dictionnaire wallon* pour ceux qui désirent savoir si l'œuvre est en bonnes mains. Le *Projet* offrait plutôt des résultats, il montrait au public des spécimens de ce que l'on pouvait réaliser (2): à son

⁽¹⁾ Page (11=) 827, note 2.

⁽²⁾ Voy. Wallonia, XIII (1905), p. 122-124.

27.5

tour, le Bulletin du Dictionnaire wallon montre comment les trois membres de la Commission désignés par la « Société de littérature wallonne » sont en train de réaliser. Sans doute ils pourraient déjà, avec les connaissances et les renseignements dont ils disposent, en ne publiant que leurs matériaux, produire une œuvre critique, organique, qui laisserait loin derrière elle l'ensemble de tous les lexiques wallons réunis, mais ils ont l'ambition de faire une œuvre scientifique et aussi compléte que possible.

Nous sommes loin d'avoir dit tout le bien que nous pensons de ces travaux d'approche, préparatoires à la réalisation d'une œuvre qui sera longue et hérissée de difficultés. Mais, si nous voulions en dire davantage, il nous faudrait copier ou démarquer l'excellent article de M. Oscar Grojean dans « la Belgique artistique et littéraire ». M. Grojean condense en quelques pages substantielles tous les renseignements de nature à éclairer le public sur l'importance de l'œuvre, sa préparation, ses auteurs, ses moyens de réalisation d'ordre scientifique et d'ordre économique; et il en a parlé dignement, avec la sympathie qui convenait.

Moins élogieux dans la forme, l'article de M. Wilmotte tourne au plus grand éloge des trois philologues wallons si l'on songe bien à ceci en le lisant : c'est qu'il n'est aucun des desiderata énoncés par M. Wilmotte qui n'ait été en réalité prévu. M. Wilmotte n'a pu s'en rendre compte parce que son étude a paru quelques jours avant le Bulletin du Dictionnaire. C'est pourquoi l'article « conseille » des questionnaires, un atlas phonétique, de l'onomastique, de la toponymie, du folklore : toutes choses qui étaient en voie de réalisation longtemps avant les chaleureux conseils du savant professeur. Cette rencontre dans le choix des moyens transforme les observations qui émaillent l'étude de M. Wilmotte en autant de louanges.

Notre impression est que MM. Doutreport, Feller et Haust n'avaient pas un intense besoin de ces avertissements charitables. Il était bien inutile de les écraser par la comparaison avec l'œuvre similaire des patois de la Suisse romande. Il ne faut pas supposer trop complaisamment que ce qui n'est pas publié n'existe pas, que les auteurs n'ont rien fait, rien préparé, rien prévu. Passe encore pour cette question byzantine du titre. Dictionnaire des patois romans de Belgique serait un titre plus scientifique, soit; mais à qui fera-t-on croire que les auteurs ne le savent point?

Pourquoi M. Wilmotte donne-t-il à supposer aux savants étrangers — car ceux de notre pays ne pourraient s'y tromper — que MM. Doutrepont, Feller et Haust ont besoin qu'on leur enseigne le sens du mot walton, du mot patois, du mot langue (1)? M. Grojean a trouvé la note juste sur ce point dans son article (2), et les auteurs mêmes, flairant l'objection, y avaient répondu à l'avance dans un discours prononcé par M. J. Haust, le 9 septembre 1905, au Congrès des correspondants du Dictionnaire walton (3). C'était aider à populariser l'œuvre en Wallonie et

à lui gagner des collaborateurs nombreux que de lancer leur projet sous ce titre.

Si l'œuvre des patois de la Suisse romande est plus avancée, ce n'est pas qu'elle ait été entreprise par de meilleurs philologues, c'est tout simplement et tout bonnement parce que, depuis cinq ans déjà, elle est en possession d'une subvention annuelle assez rondelette (1). Mais nous ne voulons point parler davantage de la question budgétaire : cela dépasserait la limite de notre compte-rendu sur le mouvement actuel de la philologie wallonne en Belgique.

O. Colson.

GENS DE CHEZ NOUS

César Franck, par Vincent d'Indy. Paris, Alcan (Collection des Maitres de la Musique, publiée sous la direction de J. Chantavoine). Un vol. petit in-8° de 253 p. Prix: fr. 3,50.

Voici certainement l'un des ouvrages les plus parfaits qu'ait produits la critique musicale française. Après le magistral Palestrina de M. Michel Brenet, il fait bien augurer de la collection Chantavoine.

Il est clair d'ailleurs que nul n'était plus qualifié pour parler de notre illustre maître liégeois que celui qui est aujourd'hui son successeur avéré à la tête du mouvement musical si intense désigné sous le nom de «jeune école française» et qui, à une élévation et à un désintéressement artistique unanimement honorés, unit la perspicacité exercée du pédagogue et l'élégance d'un styliste de race.

Deux caractéristiques, se contrebalançant harmonieusement, dominent le livre d'un bout à l'autre; un enthousiasme vibrant — et un souci constant de ne pas laisser cet enthousiasme émousser le sens critique et le leurrer sur certaines faiblesses.

Le livre de M. d'Indy se recommande aussi par l'heureux équilibre des diverses parties dans lesquelles l'auteur, sous une forme nécessairement concise, épuise réellement son sujet: La biographie, le portrait physique et moral de Franck; l'œuvre (partie logiquement la plus importante), avec une classification par périodes, la genèse, la détermination des influences, de la méthode de travail, de l'esthétique et des caractères stylistiques généraux du maître, enfin une analyse attentive de ses principaux ouvrages, ne reculant pas devant de nombreuses citations musicales — indispensables, à mon avis, dans toute œuvre de critique musicale digne de ce nom; l'école enfin de Franck, ses méthodes d'enseignement et sa postérité artistique; le tout suivi d'un catalogue des œuvres, avec dates, dédicaces, éditeurs, etc. et d'une bibliographie.

La biographie est suffisamment détaillée et d'autant plus intéressante que l'auteur, qui vécut la vie et la pensée intimes de Franck et fut son

⁽¹⁾ M. WILMOTTE, o. c. p. (8=) 824.

⁽²⁾ O. GROJEAN, O. C. pp. 3-4.

⁽³⁾ Bulletin du Diet. wallon, pp 15-21. Voir spécialement p. 22, fin. Voir aussi le discours de M. Feller, ibid., p. 19.

⁽¹⁾ M. Wilmotte. p. (26=) 842, dit que le budget de la Commission du Glossaire suisse s'élevait, dès 1900, à 12,400 francs.

disciple préféré, reproduit nombre de souvenirs personnels, ainsi que des « diets » du maître sur une foule de sujets dont l'actualité n'a pas encore passé. Cette biographie est conçue en outre au seul point de vue artistique, c'est-à-dire dans le but de nous montrer l'ambiance dans laquelle vécut et travailla Franck, de nous expliquer les influences extérieures qui réagirent sur son développement. Très heureusement esquissé aussi, le portrait moral du maître, ce caractère qui r'affirme si ingénument dans l'œuvre et qui peut se résumer dans ces deux mots : « foi et amour ».

La partie analytique est, logiquemment, précédée d'une étude d'ensemble où M. p'Indy situe l'art de Franck au point de vue de l'histoire musicale, détermine son ascendance artistique, ses affinités avec les polyphonistes du xvi* siècle, avec Bach, avec Beethoven, dont il voit en Franck le continuateur direct, par la culture des formes stylistiques auxquelles aboutit le maître de Bonn a la fin de son importante et incessante évolution : la forme cyclique, la transfiguration expressive de la variation et de la fugue, mais avec quelque chose « d'autre », de profondément original et d'essentiellement latin. A plusieurs reprises, l'auteur fait allusion à l'origine wallonne de son héros et il rapporte heureusement à cette origine la qualité toute spiritualiste de son expression, « excluant toute couche de couleur violente, car, si Franck fut un expressif, il ne fut jamais un coloriste au sens réel du mot et, en cela encore, il devient impossible de le rattacher aux Flamands et aux Hollandais ».

Remarquons toutefois que ceci est une caractéristique surtout française; outre qu'en ce qui concerne Franck lui-même, sa mêre, si nous ne nous trompons, était Allemande, l'âme wallonne elle-même se nuance de germanisme: C'est là peut-être ce qui justifie cette filiation beethovénienne, tamisée par la finesse gauloise. L'auteur est passé tout près de cette vérité en énonçant que « c'est bien ce pays (de Liège), gaulois d'aspect, germain d'habitude et de voisinage [?] qui devait fatalement enfanter le génie prédestiné à la création d'un art symphonique bien français en son esprit de mesure et de précision, mais solidement appuyé sur la haute tradition beethovénienne... » Nous ne croyons pas que « l'habitude et le voisinage » suffiraient à marquer non-seulement l'art de Franck, mais l'art wallon tout entier, de ce trait germanique que nous avons essayé de dégager et d'expliquer (¹).

M. D'Indy étudie attentivement l'évolution du génie franckiste, de ses étapes extraordinairement longues vers le dégagement intégral de la personnalité (*).

Voir notre rapport sur le Sentiment wallon en musique, Wallonia, 1905,
 SS2 ss. (Rapports du Congrès Wallon).

Cette personnalité, il l'étudie sous tous ses aspects. On peut dire let c'est là, vraiment, un criterium très sur dans l'estimation d'un ouvrage critiqué que le lecteur qui ignorerait tout de Franck, le connaîtrait et le reconnaitrait en fermant ce livre. Puis, il aborde l'analyse objective des œuvres. Inutile de dire que celle-ci est faite de main de maître. Mais on peut ajouter let ceci est un mérite particulier que cette analyse, dont l'aisance et la netteté attestent a chaque page le savoir-faire d'un technicien, n'en reste pas moins attachante et instructive pour le profane : voir par exemple le schème si lumineux du Quatuor en re (p. 173).

En outre, M. d'Indy met une conscience remarquable, après avoir célébre les mérites d'une œuvre, à nous en montrer aussi les faiblesses.

Et tout cela se mêle à une abondance de remarques générales, sur l'histoire de l'art, sur l'esthétique, voire sur la philosophie et la littérature, toujours marquées au coin d'une observation pénétrante, d'une spiritualité personnelle, originale, et dont un grand nombre mériteraient d'être méditées, si quelques unes sont contestables (1).

Nous avons dit les qualités stylistiques du livre. Elles n'excluent pas une chaleur et un brio rares dans un ouvrage de critique pure.

Il ne faut pas s'étonner si dans celui-ci, traitant un sujet encore si rapproché de nous, une phase d'histoire artistique à laquelle il participa de toute l'ardeur de sa jeunesse, l'auteur tombe fréquemment dans le ton de la polémique. Les déboires et les mécomptes du « père France », l'obstination incroyable avec laquelle les bonzes du temps mirent sous le boisseau l'éclat de ce candide gênie, sont narrés avec un frémissement de colère et du ton le plus belliqueux ; le Conservatoire (de ce temps-là), les professeurs et quelques compositeurs « éminents » reçoivent, comme on dit vulgairement, « leur paquet ». Même, l'auteur fait intervenir, à l'occasion, ses convictions religieuses et autres ; l'affaire des congrégations et l'autre, l' « Affaire » tout court, laissent voir le bout de l'oreille...

Mais tout cela, en somme, n'est pas pour nous déplaire. Dans ce livre de sincérité et de véracité, il est logique, il est bien que célui qui raconte si bien se raconte un peu lui-même.

Pour finir, rectifions une petite erreur « historique » : M. D'INDY assure que les Béatitudes furent exécutées pour la première fois à Liège, le 1^{er} avril 1894, direction de M. Sylvain Dupuis. La date est exacte 'en faisant abstraction de la répétition générale qui eut lieu la veille); mais c'est au Conservatoire (il § a conservatoire et conservatoire...), sous la direction de M. J.-Th. Radoux, que cette exécution eut lieu.

E. Closson.

⁽²⁾ Il y aurait eu ici, peut-être, un rapprochement curieux à faire entre Franck et certains maîtres classiques, comme Haendel, et surtout Gluck, dont le développement suivit une progression presque identique. C'est à 48 ans, après une activité créatrice qui suffirait à elle seule à remplir plusieurs vies, que Gluck, avec Orféo, prend enfin conscience de lui-même: et c'est à l'âge de 50 ans seulement, suivant M. D'INDY, que se manifeste enfin, dans toute sa pureté, la personnalité de l'auteur des Béatitudes.

⁽¹⁾ Parlant des compositions de piano de Franck et de la rénovation qu'elles apportèrent à ce style instrumental. l'auteur (p. 142) semble dire que, depuis Beethoven, celui-ci n'avait fait que dégénèrer. « qu'aucun maître n'y avait apporté de nouveaux éléments artistiques », que Liszt l'enrichit simplement de « combinaisons insoupçonnées et donna à la virtuosité un décisif essor ». M D'INDY semble oublier Chopin qui, un peu avant la moitié du xix' siècle, révolutionna entièrement le style de la composition et de l'exécution pianistiques : c'est lui qui apporta les « combinaisons insoupçonnées et donna à la virtuosité un décisif essor » et ce faisant, il crée dans la plus haute acception du terme ; Liszt, et après celui-ci Bulow et Tausie, ne firent que développer ses traditions.

279

Frère-Orban, par Paul Hymans, Tome 1: 1812-1857. Bruxelles, Lebègue, 1905, xv-571 pp. Prix: 5 fr.

C'est un monument durable et beau que M. Hymans vient d'élever à la mémoire d'un grand homme d'Etat, en l'honneur d'un grand parti. La pensée libérale possédait trop peu de ces citadelles où l'on répare ses forces, en s'appuyant sur le travail du passé. Il était d'autant plus opportun d'aménager un arsenal que notre génération juge plus erronément l'œuvre de Frère-Orban. Elle connut ses dernières années et, quand elle compare les protestations qui lui échappèrent contre d'irrespectueux amis politiques à l'esprit libéral de notre vieille Constitution, elle se représente mal l'effort incessant que dut faire le libéralisme pour former l'esprit public.

Avant tout, M. Hymans a reconstitué une époque et il l'a fait en historien avisé. J'aime l'histoire écrite par un homme politique : c'est la plus vraie. L'historien le plus discret n'a-t-il pas ses convictions à travers lesquelles il juge l'évolution des idées? n'est-ce pas une foi clairvoyante, dont on n'est point le prisonnier, qui avive notre intérêt pour les hommes de l'antiquité? et comment est-il possible de comprendre les œuvres contingentes des chefs d'Etat sans avoir pratiqué les hommes? Le parti libéral, qui ne s'enchaîne à aucun dogme, a si bien évolué depuis quelques années, qu'il était possible à un de ses fermes soutiens de juger avec détachement la vie de Frère : il y a réussi.

Nous avons peine à nous représenter l'état d'esprit de nos grands-pères : leurs terreurs nous feraient sourire. De 1840 à 1900, le progrès dans les voies du libéralisme est bien plus grand que nous ne l'imaginons. Frère en fut le grand ouvrier.

Si le Congrès National se composa en majeure partie de libéraux (p. 45), le clergé possédait dans le pays une influence dont il savait user. Jusqu'en 1847, sauf un essai peu réussi de Rogier, le parti catholique n'admit que des cabinets mixtes, condamnant le cabinet libéral qui avait tenté de vivre, au nom de l'indépendance royale qu'un ministère homogène menacerait. L'Encyclique de 1832 « foudroyait dans son essence la Constitution, ses textes, les libertés qu'elle consacrait » (p. 47). En 1835, M. Dechamps, un des chefs de la droite, fait l'éloge des grandes universités libres « que la conflance publique pourrait entourer de telle facon que les universités de l'Etat, par exemple, deviendraient peu à peu désertes » (p. 51). En 1840, Delposse est élu représentant de Liège, malgré les efforts de l'évêque qui avait recommandé ouvertement aux curés de son diocèse de faire tous leurs efforts pour qu'il échouât (p. 53). En 1841, le Pape doit intervenir auprès des évêques pour modérer leur ardeur combative (1). A cette époque, les Libéraux n'avaient pas d'associations politiques, et lorsqu'en 1841 se crea l'Alliance de Bruxelles, en 1842, l'Union Libérale de Liége, les cléricaux les représentèrent comme des clubs révolutionnaires, ils évoquérent le spectre des jacobins. Des Libéraux timides déclaraient n'en pas voir l'utilité. Le Congrès Libéral de 1846 Frere fut un de ses inspirateurs, — alarme le roi qui reçoit les conseils, pleins de méfiance, de Louis-Philippe. Il inscrit à son programme, entre autres, les « améliorations que réclame impérieusement la condition des classes ouvrières et indigente«, » (p.83-107). L'Etat ne possédait pas une école normale, et la loi de 1842 qui ne permettait l'entrée de l'école, pour l'enseignement religieux, qu'au prêtre catholique, avait été jugée insuffisante par le clergé, qui désirait pouvoir faire tomber les écoles dont le fonctionnement ne lui plairait pas. La majorité du pays s'y résignait. La loi de 1850 qui organisait un enseignement moyen public en invitant le clergé à v prendre part, provoqua l'indignation des Catholiques. Frère fut qualifié par eux de socialiste (p. 450 suiv.). En 1852, après le coup d'état, les Catholiques se réjouissent et certains d'entre eux vont jusqu'à souhaiter « une invasion étrangère et la destruction de notre nationalité » (p. 398). Partie liée s'engage entre les Catholiques belges et M. Granier de Cassagnac : on se sert de la politique française pour ameuter l'électeur contre le ministère libéral.

Frère quitte enfin le pouvoir. Il avait abaissé le cens électoral aux limites fixées par la Constitution, créé la Banque Nationale et la Caisse d'Épargne, entrepris d'immenses travaux publics et fait voter, malgré son parti, et sous une pluie d'injures ultramontaines, un impôt sur les successions en ligne directe. Qualifié d'anarchiste, de socialiste, accusé de détruire les principes les plus sacrés, il avait tenu bon et voulu, contre tous, réaliser son œuvre libérale.

M. Hymans montre à merveille l'inspiration démocratique de ces lois, l'étroitesse de l'horizon qui encerclait la pensée de presque tous nos hommes politiques en 1850, les efforts prodigieux que Frère dut accomplir, souvent seul contre tous, pour imposer sa volonté. Il trace d'une main nerveuse le portrait de cet homme altier en qui se résument cinquante ans de notre histoire. Il montre quelle haute idée, trop haute peut-être, mais ennoblissante, Frère se taisait de la nature humaine. D'un bout à l'autre animé, le récit est une éloquente leçon pour tous ceux qu'intéresse notre présent : il leur montrera de quoi il est fait.

M. Hymans a le style net et incisif, sans sécheresse. Les chapitres se lisent, l'un après l'autre, sans fatigue. Il a lui-même quelque chose du style combatif et ferme de Frère-Orban. Il a rendu possible à beaucoup d'indifférents de comprendre, d'admirer et louer l'homme d'Etat le plus puissant qui soit sorti de Wallonie, le plus attaqué de cette plérade wallonne où brillèrent le baron Surlet de Chokier, Rogier, Forgeur, Delfosse, Devaux, Bara... Et vraiment à citer leurs noms, on se prend de quelque fierté...

Fern. Mallieux.

⁽¹⁾ Combatif n'est pas encore un mot français, paraît-il. Excusons-nous donc de l'avoir employé!